

BREVES SUD PCA

Janvier 2017

Vos élus SUDCAM souhaitent que, pour 2017, la volonté de vous faire respecter et de vous battre, vous permette de vivre dignement de votre travail.



On en parle à PCA :

- **Négociations annuelles obligatoire de janvier 2017** : Conditions de banque accordées aux salariés (prêts, tarifications etc...) – Barème des indemnités kilométriques pour les déplacements professionnels – Egalité professionnelle Hommes/Femmes - Mise en place du droit d'expression à PCA - Devenir des plateformes revendicatives syndicales.
- **Comité d'entreprise (réunions des 6, 19 et 26 janvier 2017)** : principaux points traités.
 - la stratégie de l'entreprise, sa situation économique et financière, et sa politique sociale
 - le positionnement de la CR dans divers fonds d'investissements
 - la création de métiers et de structures spécialisés (CGP Entrepreneur - conseillers professions libérales – middle office Assur pro)
 - l'introduction et le déploiement de nouveaux moyens et outils technologiques (tchat au CCM – utilisation des tablettes en agence pour l'entrée en relation dématérialisée)
Ces points ont fait l'objet de divers avis du CE qui vous seront communiqués.
 - Œuvres sociales du CE : l'association sportive ayant clôturé l'exercice 2016, vous pouvez adresser vos demandes de remboursements 2017 aux présidents des sections.
- **Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail** : principaux points traités.
 - entrée en relation digitalisée via la tablette : rapidité et facilitation des contrôles
Remarques : en contrepartie risque d'exigences commerciales.
 - travaux d'aménagement des agences : création de l'espace multicanal (accueil téléphonique) - postes de travail réservés aux métiers partagés.
Remarques : insuffisance de postes de travail suivant l'effectif présent ...
 - Réorganisation de services : l'information préalable et obligatoire fait parfois défaut ...
Remarques : les salariés concernés sont habilités à alerter le CHSCT à ce titre.

NB : Le CHSCT reste vigilant sur toutes situations de travail qui entraîneraient des risques psychosociaux (exigences inconsidérées - méthodes de management et relations de travail - injonctions contradictoires - demandes non satisfaites des salariés sur l'exercice de leurs métiers - etc.)

Pour plus d'infos RDV sur le site RH/espace social/CHSCT

On en parle au National :

- **Suite à la grève en Guadeloupe** (été 2016) : aucun accord n'a été trouvé avec la Direction. Les « négociations » se poursuivent, mais jusqu'à quand ! Nos collègues commencent à perdre patience ...
NB : notre tract sur ce sujet a été bloqué par la direction (rentrée 2016 ...).
- **Suite à la grève en Aquitaine** (02/12/2016) : après un accord concernant la REC individuelle et collective 2017 payée à 100 %, l'intersyndicale tient bon et poursuit ses revendications et a obtenu une neutralisation des objectifs 2017 jusqu'aux négociations des revendications.
- **Caisse Régionale Côtes d'Armor** : suppression de la fonction Agents d'Applications (assistants) en agences. A PCA, la direction « est en réflexion à ce sujet » ...
- **Négociations en cours** : niveau d'évolution des éléments du salaire conventionnel - droit à la déconnexion.
- **Convention Collective Nationale** : un « grand toilettage » est en cours afin d'intégrer les nouvelles législations lois Rebsamen et loi travail (le pire est à craindre !).

Réflexions :

Mise au point sur la digitalisation

Contrairement à ce qui a pu être dit à ce sujet, **la digitalisation n'est pas une bonne chose pour notre emploi...** Oh non ! Il s'avère que chez nos concurrents, elle entraîne une suppression de postes importante. Qu'en sera-t-il demain au Crédit Agricole ?

Agenda :

- **Rencontre annuelle DG-Syndicats** : pour sa part SUD PCA sera reçu le 27/02/2017.
- **Négociations locales (NAO)** : réunion le 15/02/2017.
- **Comité d'entreprise** : réunions le 09/02/2017.
- **Délégués du personnel / DRH** : **04** le 08/02 - **83** le 08/02 – **06** le 24/02.
NB : faites-nous remonter vos questions, remarques et revendications.
Le rôle des délégués est de les remonter à l'employeur, avec bien sur toutes les précautions d'usage pour ne pas mettre en difficultés nos adhérents et les salariés. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions. Nous vous répondrons ou rechercherons la réponse pour vous.

Contacts :

Laurence KLEIN (Vallauris) - Katty SAHUC (Saint MAXIMIN)
Xavier MATTEI (PEGOMAS) - Yannick KIEFFER (IAR3) - Bernard TRUCCHI (NICE Félix Faure),

[eMail : contact@sudpca.net](mailto:contact@sudpca.net)

<http://sudcam.com/>

[Facebook : Syndicat Sudcam](#)